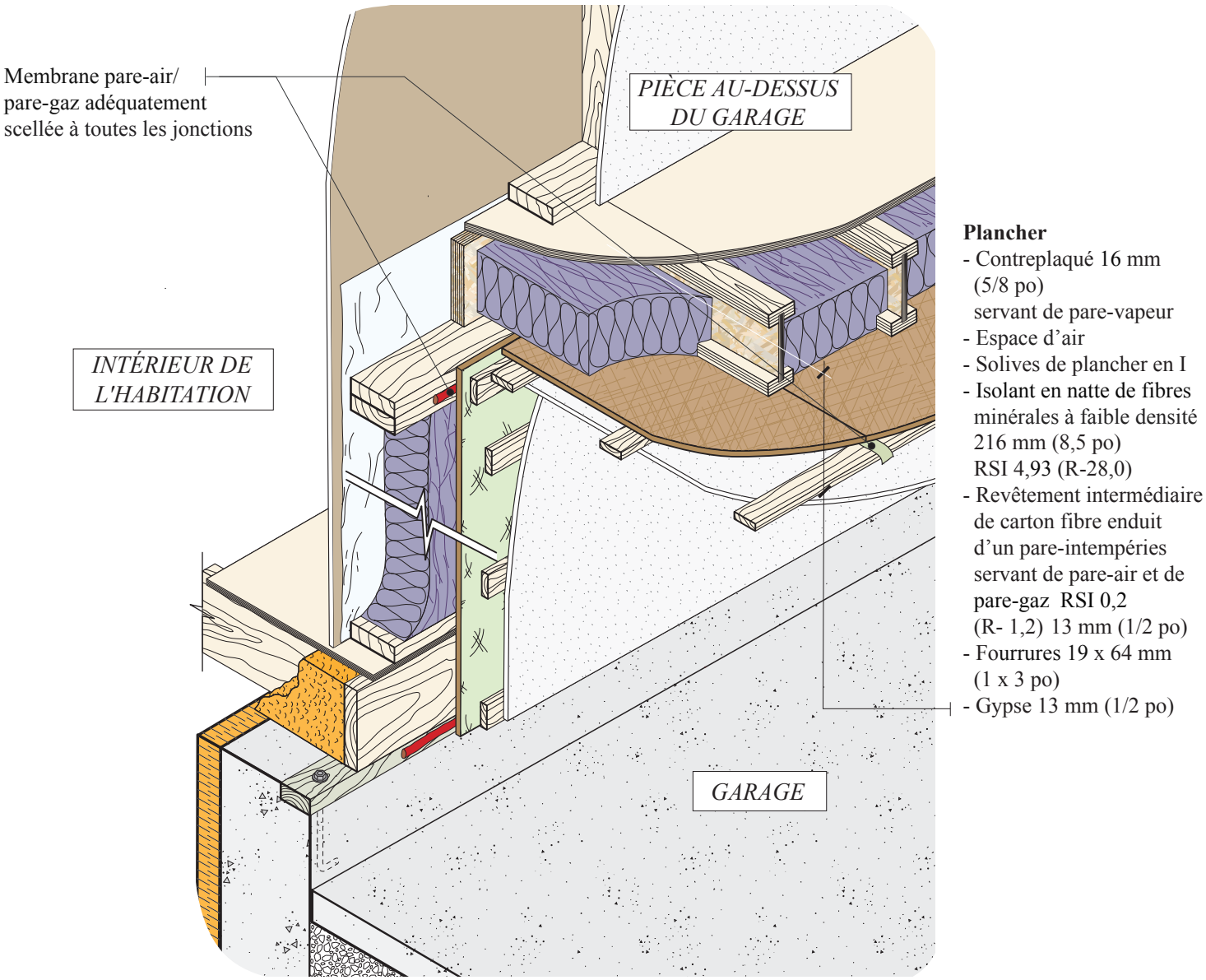

Note : L'étanchéité à l'air et à l'oxyde de carbone doit être assurée sur toutes les surfaces des murs et du plancher situées entre le garage et la maison. Le panneau installé sous les solives constitue le pare-air/pare-gaz, il est donc nécessaire de le sceller adéquatement à toutes ses jonctions et tout autour du périmètre.

R total = RSI 5,87 (R-33,4) PEG 01-1

Isolation d'un plancher au-dessus d'un garage avec un isolant en natte entre les solives du plancher et un revêtement en carton fibre intermédiaire enduit d'un pare-air sous les solives de plancher

Étanchéité à l'air et au gaz avec le revêtement intermédiaire de carton fibre sous les solives de plancher

PEG 01-1

© Tous droits réservés, MRN 2013.